

## CANTONS

Vernon Nord et Vernon Sud p.7



**COURT MÉTRAGE**  
**Les rencontres**  
**2007 au**  
**Conseil général**  
p.4



**RUGBY**  
Gachassin rehausse  
les crampons  
à Thuit-Signol p.5



**CASIMIR, 90 ANS**  
au Championnat  
de France de  
Bowling p.8

# C l'eure

le magazine d'information du Département de l'Eure n°13 / Avril 2007

R.M.I.

**Un guichet**  
**unique testé**  
**à Pont-**  
**Audemer**

p.6



Depuis le 2 février,  
le pôle social  
de Pont-Audemer  
expérimente  
une plateforme  
d'accueil et  
des journées de  
l'insertion au profit  
des demandeurs  
et bénéficiaires  
du RMI.  
p.6



# Le cheval, c'est l'Eure !

Lire page 2 et 3

**Haut débit**

Un premier  
fournisseur  
d'accès national  
s'installe sur  
le net 27

P.4, rubrique Au rebond

## ET AUSSI...

Eure : les 25 promenades d'Émilie p.4

**Festival mondial d'art naïf à Verneuil** p.5

12 M€ pour les Maisons de la santé "276" p.5

**Les eurois médaillés du Salon de l'Agriculture** p.8

*Ce journal est imprimé sur du papier recyclé*



**C** moi qui le dis

« Cette opération peut nous aider à pérenniser notre position de leader »

« La richesse de la filière équestre dans l'Eure se traduit par des chiffres éloquentes en termes de pratique sur notre territoire, chiffres qui méritent d'autant plus l'attention qu'ils concernent 70% de jeunes Eurois. Aujourd'hui, ce magnifique animal qu'est le cheval, n'est enfin plus réservé à une seule élite car il est devenu l'un des meilleurs atouts de l'homme et de la femme, à chaque étape de la vie : de l'enfant, qu'il aide à se structurer, à l'adulte, à qui la filière propose de nombreux métiers, en passant par les publics en difficultés, quels qu'ils soient.

Le Conseil général souhaite donc encourager non seulement cette filière et ses activités structurantes, profitables à tous, mais également le principe d'une pratique pour la majorité, de façon à permettre au maximum d'Eurois de pratiquer et de s'épanouir dans leur passion, voire d'en faire leur profession.

**Francis Courel,**

président de la 4<sup>e</sup> Commission, Education, Culture, Jeunesse et Sports

**L'Eure est une terre de cavaliers et de chevaux exceptionnelle mais... on ne le sait pas toujours. C'est dans le Département par exemple qu'est né le crack Ourasi ! C'est aussi chez nous que l'on enregistre le plus fort taux de cavaliers par habitant (15,4 pour 1000) et la plus grande concentration de cavaliers internationaux en saut d'obstacles.**

**Pour mieux cerner les richesses méconnues de la filière équine et optimiser ses retombées économiques, le Département a lancé une « mission cheval » il y a tout juste un an. Objectifs : proposer des pistes de développement des activités équestres profitables à tous les Eurois. Démonstration.**

Les épreuves équestres sont nombreuses dans l'Eure.



# Le cheval, c'est

**A**vec plus de 8000 Eurois licenciés et un taux de progression de plus de 11% sur les 5 dernières années, auquel s'ajoute une augmentation de plus de 30% du nombre de créations de centres équestres, l'Eure figure parmi les meilleurs départements français en matière d'activités équestres. 2726 personnes étaient d'ailleurs employées par la filière en 2005 soit 1240 « équivalent temps plein » (sources Fédération française d'équitation/ Conseil

des chevaux de Haute-Normandie). La présence de grands cracks cavaliers sur le territoire - Eric Navet, Hervé Godignon, Alexandra Ledermann... - mais aussi de chevaux exceptionnels - Ourasi le crack trotteur du siècle est né dans ses pâturages, tout comme Galan de Sauvagère et Cigale du Taillis, gagnants en Coupe du monde de concours complet et de saut d'obstacles... - hisse haut les couleurs de l'Eure sur la carte du Monde.

Ces « locomotives » tirent bien sûr derrière elles une pratique très importante au niveau des 98 centres équestres du Département, mais pas seulement.

## Pourquoi choisir le cheval ?

Cette passion pour le cheval et les activités équestre n'est pas spécifique à l'Eure, mais le reflet d'un véritable phénomène de société. En effet, l'équitation d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celle d'autrefois, guindée et « droite dans ses bottes » bien astiquées ! Les cavaliers actuels sont principalement... des cavalières (plus de 73% de pratiquants) jeunes voire très jeunes (de 7 à 15 ans majoritairement), puisqu'on peut monter à poney dès l'âge de 3-4 ans. Par ailleurs, au-delà de son utilisation dans le sport et le loisir, le cheval a regagné petit à petit toutes les activités humaines,

Initier les enfants à conduire un attelage.

des personnes handicapées, celle de selles et de rênes spécialement adaptées... ».



## Éclairage

### De l'attelage et des jeux !

Du 7 au 9 avril prochain, l'hippodrome d'Evreux accueillera un des plus importants concours d'attelage français, organisé par l'Association départementale d'attelage de l'Eure. « Cette discipline est en plein essor en France, comme d'ailleurs, toutes les nouvelles activités équestres moins traditionnelles, tels que les jeux (horse-ball, pony-games), le « TREC » (forme de randonnée ludique de compétition), l'endurance, la voltige et même les joutes équestres, créées par une association de l'Eure... » explique Raphaël Thomas, meneur lui-même

d'attelages et président du Comité départemental d'équitation (CDE). « Rien qu'en attelage, le nombre de licenciés a été multiplié par 4 en 10 ans. Grâce à la convention passée avec le Conseil général, le Comité peut encourager cette pratique et les autres, notamment en achetant du matériel. Pour l'attelage, ce sont par exemple des petites voitures et des harnais mis à la disposition des clubs qui veulent initier les enfants à l'attelage à poney. Pour l'obstacle, c'est l'acquisition d'un parc départemental d'obstacles ou pour les personnes han-



Une selle double mise au point dans l'Eure.

de l'éducation à l'insertion ou la réinsertion, en passant par les actions en direction de personnes handicapées, les services municipaux, la surveillance « écotoyenne », la diversification agricole, l'entretien écologique du territoire etc.

Dans l'Eure, on retrouve toutes ces utilisations, même si jusqu'ici leur identification et leurs perspectives de développement raisonné manquaient d'unité et de lisibilité.

Conscient de cette richesse et du potentiel de la filière équine dans le Département, le Conseil général a souhaité mieux identifier ses forces et ses faiblesses afin d'étu-

dier la façon de développer avec elle des actions structurantes pour le territoire.

Une première mission diagnostic de six mois animée par un comité de pilotage intégrant les représentants des délégations du Conseil général et ceux de la filière s'est terminée par l'approbation à l'unanimité du rapport de présentation lors de la dernière assemblée plénière du 1er février. Les pistes de développement proposées vont maintenant être déclinées et soutenues secteur par secteur, en liaison avec la filière. Une première enveloppe de 100 000 euros va être répartie en fonction des choix retenus.



Lors du dernier Salon du cheval de Paris se tenait le « Trophée de l'innovation pédagogique fédérale 2006 ». Ce trophée qui récompense les meilleures idées d'animation autour du cheval dans les clubs, a finalement été attribué à l'Association Chevalerie Initiatique à Hécourt, dirigée par Virginie Perdon, qui présentait un projet de création d'une discipline fédérale autour des joutes équestres et historiques.

## Infos pratiques

### • A lire :

- La Revue technique du cheval n°7 et le numéro 8 en kiosque
- La filière équestre dans l'Eure, disponible au centre de documentation du Conseil Général de l'Eure et auprès du CCHN

### • Et pour tout savoir sur les concours, officiels ou interclubs et les manifestations de votre région :

- > CDE, Comité départemental d'équitation, tél. 02 32 33 55 78
- > CRE, Comité régional d'équitation, [www.chevalnormandie.com](http://www.chevalnormandie.com)
- > CCHN, Conseil des chevaux de Haute-Normandie : tél. 02 35 36 64 68
- > FFE, Fédération française d'équitation : [www.ffe.com](http://www.ffe.com), tél. 02 54 94 46 46

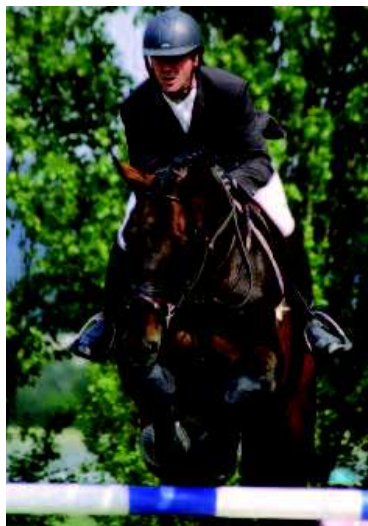
# l'Eure !



## Éclairage

### Le Challng'Eure : 3 jeunes au top

Trois jeunes cavaliers de l'Eure ont été particulièrement félicités pour leur réussite, à l'occasion de la remise des prix du Challng'Eure de saut d'obstacles, soutenu par le Conseil général, organisée lundi 26 février à l'Hôtel du Département. David Cruk, de St-Aubin-sur-Gaillon, 2<sup>e</sup> en catégorie Amateur 4, Lysa Doerr, de Cailly-sur-Eure 3<sup>e</sup> en amateur 3 et, Benjamin Barbot, de Livet-sur-Authou, second en « Professionnels 2 », se sont battus tout au long de la saison contre des centaines de cavaliers sur 5 épreuves de prestige organisées dans le cadre du « Challng'Eure ». Couru sur les plus beaux concours du Département de l'Eure, à Merey, Bouafles, Ezy-sur-Eure et Cléon - Le-Vaudreuil, le Challng'Eure a pour but de développer et faire connaître la richesse de l'équitation de l'Eure à l'extérieur. Il accueille chaque année près de 6000 cavaliers, créant une émulation et une dynamique économique dans le Département. La participation a augmenté en 2006 de plus de 10 % par rapport à 2005.



L'Eure a des champions. Ici, P. Delaveau.

## ? Que fait l'Eure

### Quels sont les axes prioritaires de développement retenus dans le cadre de cette mission ?

**Premier axe :** La production d'abord et l'élevage, avec ses corollaires que sont la valorisation et la commercialisation des chevaux élevés sur le territoire : la reconnaissance récente de la filière en tant qu'activité agricole ne lui a pas permis de bénéficier des mêmes aides, notamment à l'installation et à la rénovation de bâtiments que ses consœurs bovines ou ovines notamment. Ces aides sont pour le moment peu lisibles et très mal connues de la filière. Des efforts d'information et de coordination des aides en direction du public sont à l'étude avec la Chambre d'Agriculture et les socioprofessionnels.

Les courses, essentielles au fonctionnement de la filière et l'une des forces du Département, sont également mal connues et les hippodromes sous-employés. Les responsables de la Fédération régionale des courses de Haute-Normandie travaillent sur des propositions d'ouverture et d'animations pour changer la donne.

**Le second axe :** Il concerne la pratique équestre et de loisirs, pour laquelle le Conseil général souhaite vraiment mener une politique de développement afin de faciliter son accès à tous (voir encadré « c'est moi qui le dis »). Les démarches aboutissant à une meilleure qualité voire une labellisation des centres équestres vont également être encouragées et en matière de tourisme, une collaboration plus étroite avec le Comité Départemental du Tourisme (C.D.T.), mettant en valeur les manifestations organisées par la filière, va se mettre en place. Le CDT souhaite valoriser les efforts de la filière en répertoriant l'offre de ses centres équestres et des porteurs de projet, au niveau des pays et des communautés de communes.

**Le troisième axe :** Il concerne les métiers, l'éducation et la (ré)insertion par le cheval. Les professions proposées par la filière cheval sont très variées et intéressent beaucoup de jeunes (et moins jeunes), mais l'organisation des formations dans le Département oblige souvent ceux qui veulent les suivre à s'exiler dans d'autres départements. Plusieurs projets en cours ou à l'étude, vont se développer, notamment à Bernay, Conches, Chambray, Tourville-sur-Pont-Audemer... afin de développer l'accessibilité à la pratique des enfants et des adultes dans tous les domaines cités. L'utilisation du cheval au niveau éducatif, mais aussi territorial, s'impose en effet de plus en plus en France grâce aux initiatives d'entretien de l'environnement, des espaces naturels sensibles, à la surveillance (polices municipales, gardes à cheval...) et la remotivation de publics en échec scolaire ou d'insertion, voire des détenus...

**Le quatrième et dernier axe** de développement concerne le public des personnes souffrant de handicaps quels qu'ils soient. L'utilisation du cheval pour ces personnes est aussi spectaculaire qu'efficace, à la fois pour leur insertion sociale ou comme loisirs éducatif. Cette pratique exige cependant des équipements spécifiques, un encadrement et une qualité d'accueil très strictes, souvent lourds pour des centres équestres aux coûts de fonctionnement difficilement compressibles.

Une formule de soutien à l'achat de matériel adapté et de formation des personnels (et des chevaux) multiplierait la capacité du Département, très impliqué dans ce domaine de compétences. Des partenariats avec la MDPH, Maison départementale du handicap, dirigée par Eve Avigo ont déjà été développés dans ce sens. A suivre...